



## RESULTATS ANNUELS 2018 : 60% DE LA DETTE SOCIALE AMORTIS A FIN 2018

Le Conseil d'administration de la CADES s'est réuni le 3 avril sous la présidence de M. Jean-Louis Rey et a arrêté les comptes de l'exercice 2018. Ces comptes sont soumis à l'approbation des Ministres chargés de l'Economie, des Finances et des Affaires Sociales. Les comptes annuels et le rapport d'activité seront présentés le 22 mai prochain au Comité de Surveillance.

### Eléments significatifs du résultat

Au 31 décembre, en milliards d'€	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Produit net de la ressource	17,6	17,2
Charges	2,2	2,2
<b>Résultat</b>	<b>15,4</b>	<b>15,0</b>

Les ressources de la CADES s'établissent à 17,6 milliards d'euros, répartis comme suit :

- CRDS <sup>(1)</sup> : 7,4 milliards d'euros
- CSG <sup>(1)</sup> : 8,1 milliards d'euros
- Versement du FRR <sup>(1)</sup> : 2,1 milliards d'euros

Le montant net des intérêts versés aux investisseurs est de 2,2 milliards d'euros.

Le résultat de 15,4 milliards d'euros, dont l'affectation est mécaniquement dédiée à l'amortissement de la dette sociale, permet à la CADES de poursuivre la mission que lui a confiée le Parlement français.

Le Comité d'Audit s'est réuni en date du 27 mars 2019 sous la présidence de Yves Laqueille, vice-président du Conseil d'administration de la CNAM<sup>1</sup>, en vue d'examiner les comptes annuels 2018 présentés par l'Agent comptable. Le commissaire aux comptes présent à cette réunion a confirmé l'absence d'anomalies majeures et précisé que les comptes sont certifiés sans réserve.

Au 31 décembre 2018, ce sont près de 60% de la dette sociale, reprise depuis 1996, soit 155,2 milliards d'euros, qui auront été amortis à fin 2018. Ainsi, sur 260,5 milliards d'euros repris, il reste désormais 105,3 milliards d'euros de dette à amortir.

<sup>1</sup> CNAM : Caisse nationale de l'assurance maladie

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

## Nouvelles nominations au Conseil d'Administration

La CADES accueille de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration :

- par arrêté du 13 mars 2019, publié au Journal Officiel du 20 mars 2019, en tant que représentantes du ministre chargé de la sécurité sociale :
  - o Mme Marianne Kermoal-Berthomé, titulaire, en remplacement de Mme Marie Daudé ;
  - o Mme Isabelle Touya, suppléante, en remplacement de M. David Hoyrup.
- par arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2019, publié au Journal Officiel du 2 avril 2019, en tant que représentant du ministre chargé du budget :
  - o M. Bastien Llorca, titulaire, en remplacement de M. Olivier Touvenin

## A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la Sécurité Sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur [www.cades.fr](http://www.cades.fr)

## CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey  
Responsable de la communication  
01 40 04 15 41  
[genevieve.gauthey@cades.fr](mailto:genevieve.gauthey@cades.fr)



**Relations presse**  
Isabelle Dray  
01 56 88 11 29  
[iday@actifin.fr](mailto:iday@actifin.fr)

**Relations investisseurs**  
Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
[acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)

### AVERTISSEMENT

*Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.*

*Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de*

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,  
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

*1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.*